



# Assemblée générale

Distr. générale  
11 juillet 2025  
Français  
Original : anglais

## Quatre-vingtième session

Point 22 a) de l'ordre du jour provisoire\*

### Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement

## Activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027)

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Conformément à la résolution [79/221](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport présente un examen des progrès accomplis, des lacunes relevées et des problèmes rencontrés pour ce qui est de l'élimination de la pauvreté, en particulier dans les pays en développement. Il contient une analyse des facteurs de pauvreté et met en avant des solutions, des stratégies et de bonnes pratiques permettant d'éliminer la pauvreté. On y trouve également un résumé des activités menées par les entités des Nations Unies pour mettre en œuvre le plan d'action du système pour l'élimination de la pauvreté. On y trouve enfin des recommandations pragmatiques visant à accélérer la réalisation des objectifs de la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté et des objectifs de développement durable, notamment par l'adoption de mesures dans les domaines suivants : promotion d'un multilatéralisme inclusif ; lutte contre la pauvreté multidimensionnelle ; protection sociale de qualité ; autonomisation des femmes et des jeunes ; croissance économique inclusive ; lutte contre les changements climatiques selon une optique intégrée et axée sur l'être humain ; action tenant compte des risques face aux catastrophes, aux conflits et aux déplacements forcés ; réduction de la fracture numérique ; renforcement de la gouvernance et des capacités institutionnelles ; réforme de l'architecture financière internationale.

\* [A/80/150](#).



## I. Introduction

1. À moins de trois ans de la fin de la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027), la communauté internationale est en mauvaise voie d'atteindre ses objectifs en matière d'élimination de la pauvreté. La crise climatique, les conflits, les chocs économiques, les transformations démographiques et les mutations technologiques défont des gains chèrement acquis et révèlent la fragilité des progrès accomplis dans certains domaines. Ces problèmes imbriqués ont non seulement creusé les inégalités existantes, mais ont également compromis les capacités institutionnelles, en particulier dans les pays en développement.

2. Dans le présent rapport, on examine les effets que les progrès technologiques pourraient avoir sur la pauvreté et les nouveaux moyens de financer l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions grâce à des politiques efficaces, conformément aux objectifs primordiaux de la Décennie et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'objectif est d'éclairer et d'orienter les débats sur l'élimination de la pauvreté dans la perspective du deuxième Sommet mondial pour le développement social et de son suivi.

## II. Progrès accomplis et lacunes relevées en matière d'élimination de la pauvreté

3. Les progrès en matière de réduction de la pauvreté ont stagné<sup>1</sup> et la communauté internationale risque de ne pas pouvoir mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes d'ici à 2030. Compte tenu des seuils internationaux de pauvreté récemment actualisés par la Banque mondiale, il est estimé que 9,9 % de la population mondiale, soit 808 millions de personnes, sont en situation d'extrême pauvreté en 2025, ce qui représente une baisse de 1,1 point de pourcentage seulement en quatre ans<sup>2</sup>.

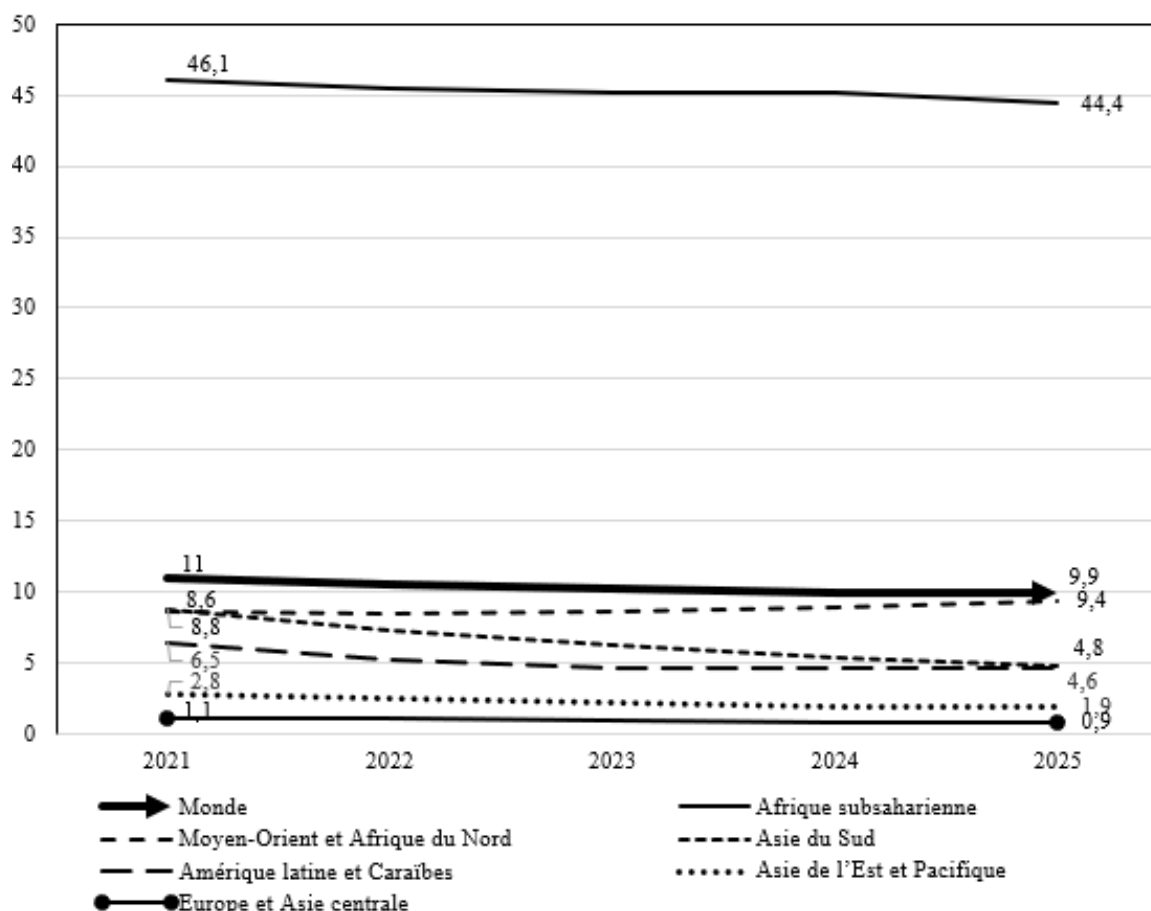
4. Entre 2021 et 2025, les taux d'extrême pauvreté ont évolué de façon très différente d'une région à l'autre : une faible diminution des taux de pauvreté en Afrique subsaharienne, en Europe et en Asie centrale, par rapport à l'Asie de l'Est et le Pacifique et l'Amérique latine et les Caraïbes, mais en particulier par rapport à l'Asie du Sud, où les taux de pauvreté ont diminué de près de la moitié (voir fig. I). En revanche, la pauvreté a augmenté au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Le taux de pauvreté en Afrique subsaharienne se détache nettement, car il est particulièrement élevé ; près d'une personne sur deux y vit dans l'extrême pauvreté. Compte tenu du ralentissement de la reprise économique depuis la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et de l'accroissement des incertitudes socioéconomiques, ainsi que des chocs climatiques et de la fragilité face aux changements climatiques, il est très peu probable que l'extrême pauvreté soit éliminée d'ici à 2030.

<sup>1</sup> A/80/81-E/2025/62.

<sup>2</sup> Banque mondiale, base de données « Poverty and Inequality Platform », accessible à l'adresse : <https://pip.worldbank.org/home> (consultée le 9 juin 2025) ; et <https://blogs.worldbank.org/en/opendata/the-world-bank-s-new-global-poverty-lines-in-2021-prices>.

Figure I  
**Évolution des taux de pauvreté extrême par région (2021-2025)**

(En pourcentage)



Source : Banque mondiale, base de données « Poverty and Inequality Platform », 9 juin 2025.

5. En raison de cette récente évolution, la majorité des personnes vivant dans l'extrême pauvreté se trouvent à présent non plus en Asie du Sud, mais en Afrique subsaharienne et dans les pays en situation instable ou touchés par un conflit. En 2025, 73 % de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté se trouve en Afrique subsaharienne (voir fig. II), et 7 % dans des pays en situation instable ou touchés par un conflit. Cette proportion devrait atteindre plus de 87 % d'ici à 2030<sup>3</sup>. L'extrême pauvreté touche également de façon disproportionnée les zones rurales et reculées et les personnes ayant un niveau d'éducation peu élevé, les femmes, les enfants et les jeunes adultes<sup>4</sup>.

6. En 2024, plus de 75 % des personnes en situation d'extrême pauvreté vivaient dans des zones rurales. En 2022, 16 % de la population rurale mondiale était en situation d'extrême pauvreté, contre 5 % de la population urbaine. L'écart de la pauvreté entre zones rurales et zones urbaines est particulièrement marqué en Afrique

<sup>3</sup> Banque mondiale, banque de données « Poverty and Inequality Platform » (consultée le 9 juin 2025).

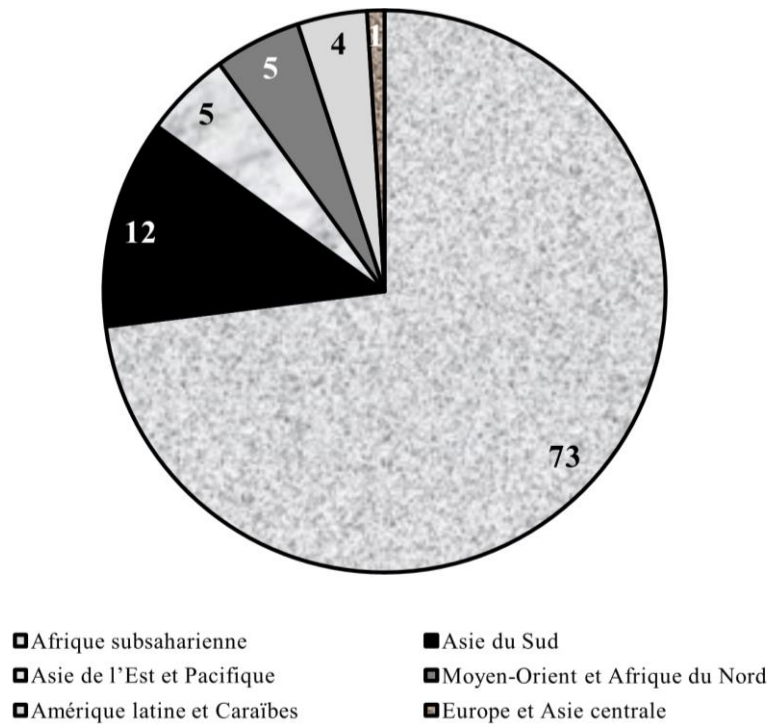
<sup>4</sup> Banque mondiale, *Poverty, Prosperity, and Planet Report 2024: Pathways Out of the Polycrisis* (Washington, 2024).

subsaharienne, où 46 % de la population rurale vit dans la pauvreté, contre 20 % des habitants des zones urbaines<sup>5</sup>.

Figure II

**Proportion de la population mondiale vivant dans l'extrême pauvreté, par région (2025)**

(En pourcentage)



Source : Samuel Kofi Tetteh Baah *et al.*, « The World Bank's new global poverty lines in 2021 prices », Banque mondiale, 9 juin 2025.

7. Selon la publication intitulée *Global Multidimensional Poverty Index*<sup>6</sup>, dans laquelle sont mesurées les privations non monétaires en matière de santé, d'éducation et de niveau de vie dans 112 pays en développement et sur 6,3 milliards de personnes, en 2024, 18,3 % de la population mondiale, soit 1,1 milliard de personnes, était en situation de pauvreté multidimensionnelle aiguë. À l'aide des données provenant de 68 pays, il a été établi que l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle était plus élevée que celle de l'extrême pauvreté monétaire. Il est nécessaire de remédier aux privations imbriquées subies par les personnes vivant dans la pauvreté afin de réduire l'intensité de la pauvreté et de donner aux intéressés les moyens de sortir de la pauvreté.

8. Les populations rurales et les enfants continuent d'être touchés de façon disproportionnée par la pauvreté multidimensionnelle. L'incidence de la pauvreté multidimensionnelle est deux fois plus élevée chez les enfants (personnes âgées de moins de 18 ans) que chez les adultes, et quatre fois plus élevée chez les ruraux que chez les citadins. Sur les 1,1 milliard de personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle dans le monde, 83,7 % vivent dans des zones rurales, 28 % des

<sup>5</sup> Ibid.

<sup>6</sup> Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Oxford Poverty and Human Development Initiative, *Global Multidimensional Poverty Index 2024: Poverty Amid Conflict* (2024).

habitants ruraux étant en situation de pauvreté multidimensionnelle, contre 6,6 % des citoyens. La proportion la plus importante est concentrée en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.

9. L'incidence de la pauvreté multidimensionnelle était également plus élevée dans les pays en conflit, les privations en matière de nutrition, d'électricité, d'eau et d'assainissement étant parmi les problèmes les plus prononcés. Comme pour l'extrême pauvreté monétaire, la majorité des personnes en situation de pauvreté multidimensionnelle se trouvaient en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Toutefois, contrairement à la pauvreté monétaire, la prévalence de la pauvreté multidimensionnelle a diminué dans 76 des 86 pays pour lesquels on dispose de données harmonisées.

10. La faim, telle que mesurée par la prévalence de la sous-alimentation, est restée élevée après avoir augmenté rapidement à la suite de la pandémie de COVID-19. En 2023, entre 8,9 % et 9,4 % de la population mondiale (entre 713 millions et 757 millions de personnes) était sous-alimentée, contre 7,5 % en 2019. La faim était particulièrement répandue en Afrique, où 20 % de la population était sous-alimentée, contre moins de 10 % dans les autres régions. En Asie, 384,5 millions de personnes étaient sous-alimentées, ce qui représente plus de la moitié des victimes de la faim dans le monde et le plus grand nombre de personnes sous-alimentées enregistré dans une région, contre 298,4 millions de personnes en Afrique. Étant donné que la prévalence de la sous-alimentation augmente en Afrique, diminue en Amérique latine et dans les Caraïbes et demeure inchangée en Asie, ce sera en Afrique qu'on trouvera 53 % de la population mondiale touchée par la faim d'ici à 2030. Le monde comptera alors 582 millions de personnes souffrant de sous-alimentation chronique, soit 130 millions de personnes de plus par rapport au cas où la pandémie de COVID-19 n'aurait pas eu lieu<sup>7</sup>.

11. En outre, 2,33 milliards de personnes, soit 28,9 % de la population mondiale, se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2023, dont 864 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire grave, c'est-à-dire qu'elles devaient se passer de nourriture pendant une journée entière ou plus. C'est en Afrique que le niveau d'insécurité alimentaire est le plus élevé, 58 % de la population africaine étant en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2023 en raison de la persistance de problèmes plus vastes<sup>8</sup>.

12. Il faudra des efforts considérables pour atténuer les répercussions des changements climatiques, des conflits et de la crise économique, qui sont les principales causes de l'insécurité alimentaire. Une agriculture productive et écologiquement viable est essentielle pour que les besoins nutritionnels de l'être humain puissent continuer d'être satisfaits.

### III. Obstacles à l'élimination de la pauvreté

#### A. Obstacles structurels et environnementaux

13. Les changements climatiques sont un puissant facteur aggravant la pauvreté, qui touche dans une trop large mesure ceux qui contribuent le moins à les causer. La hausse des températures, les conditions météorologiques extrêmes, la dégradation des terres et la raréfaction de l'eau portent directement atteinte aux systèmes alimentaires,

<sup>7</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture *et al.*, *The State of Food Security and Nutrition in the World: Financing to End Hunger, Food Insecurity and Malnutrition in All its Forms* (Rome, 2024).

<sup>8</sup> *Ibid.*

réduisent la productivité au travail et intensifient l'insécurité de revenu et l'insécurité alimentaire. Dans les pays en développement, une hausse de la température de 1 °C va de pair avec une baisse de 3 % de la production agricole et une réduction de 1,3 % de la croissance économique. Ces effets exacerbent les inégalités existantes, réduisent la fréquentation scolaire, diminuent les revenus des ménages et accroissent la probabilité du travail des enfants<sup>9</sup>.

14. En 2020, plus de 4,5 milliards de personnes, soit plus de la moitié de la population mondiale, dont 400 millions vivaient dans l'extrême pauvreté, risquaient d'être exposées à des phénomènes météorologiques extrêmes<sup>10</sup>. Selon les estimations, une hausse de la température de 1 °C accroîtrait l'extrême pauvreté de 9,1 % et les inégalités, telles que mesurées par le coefficient de Gini, de 0,8 %<sup>11</sup>. Sans une action climatique inclusive, les perturbations climatiques pourraient faire basculer entre 32 millions et 132 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté d'ici à 2030<sup>12</sup>. D'ici à 2050, plus de 200 millions de personnes pourraient être déplacées à l'intérieur de leur pays en raison de phénomènes climatiques.

15. Les catastrophes naturelles touchent de façon disproportionnée les personnes en situation de vulnérabilité, en particulier dans les régions exposées à des risques, où les infrastructures et les systèmes de protection sont insuffisants. En 2023, les phénomènes climatiques ont provoqué au moins 7,7 millions de déplacements internes<sup>13</sup>. Les catastrophes récurrentes sont une importante cause de pauvreté, en particulier dans les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral où les capacités de résilience demeurent faibles.

16. Entre 2000 et 2019, quelque 7 348 catastrophes naturelles, dont la plupart étaient des inondations ou des tempêtes, ont coûté la vie à 1,23 million de personnes, fait souffrir plus de 4 milliards de personnes et causé près de 3 000 milliards de dollars de pertes économiques. Il s'agit là d'une augmentation spectaculaire par rapport aux deux décennies précédentes (1980 à 1999), au cours desquelles il y avait eu 4 212 catastrophes, qui avaient fait 1,19 million de morts et causé 1 630 milliards de dollars de pertes économiques. Cette augmentation s'explique en partie par les changements climatiques, l'urbanisation dans les zones à haut risque et l'amélioration des systèmes de communication des données<sup>14</sup>. Les catastrophes naturelles provoquent des revers économiques qui détruisent les moyens de subsistance et les infrastructures, grèvent les ressources publiques, entravent le développement et aggravent les difficultés pour les ménages touchés qui vivent déjà dans la pauvreté.

17. Les chocs environnementaux, les conflits et l'instabilité politique restent parmi les plus importants obstacles à l'élimination de la pauvreté. À la fin de 2024, le nombre de personnes en situation de déplacement forcé a atteint le chiffre record de 123,2 millions, dont 73,5 millions avaient été déplacées à l'intérieur de leur pays en raison de crises prolongées, de conflits violents, de persécutions et de chocs environnementaux. Plus des trois quarts des personnes déplacées se sont réfugiées

<sup>9</sup> Voir [www.elibrary.imf.org/view/journals/087/2022/016/article-A001-en.xml](http://www.elibrary.imf.org/view/journals/087/2022/016/article-A001-en.xml).

<sup>10</sup> Voir [www.worldbank.org/en/topic/poverty/publication/people-exposed-to-vulnerable-to-and-at-high-risk-from-weather-shocks](http://www.worldbank.org/en/topic/poverty/publication/people-exposed-to-vulnerable-to-and-at-high-risk-from-weather-shocks).

<sup>11</sup> Hai-Anh H. Dang, Minh Cong Nguyen et Trong-Anh Trinh, « Does hotter temperature increase poverty and inequality? Global evidence from subnational data analysis », Policy Research Working Paper, n° 10466 (Banque mondiale, 2023).

<sup>12</sup> Bramka Arga Jafino *et al.*, « Revised estimates of the impact of climate change on extreme poverty by 2030 », Policy Research Working Paper, n° 9417 (Banque mondiale, 2020).

<sup>13</sup> Voir [www.ohchr.org/fr/press-releases/2024/06/more-68-million-people-were-internally-displaced-2023-due-violence-and](http://www.ohchr.org/fr/press-releases/2024/06/more-68-million-people-were-internally-displaced-2023-due-violence-and).

<sup>14</sup> Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, « The human cost of disasters: an overview of the last 20 years (2000-2019) » (2020).

dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, où les systèmes sont en général déjà fragiles<sup>15</sup>.

18. Les taux de pauvreté dans les zones touchées par un conflit sont à peu près trois fois plus élevés que dans les zones sans conflit. En Afghanistan, on estime que quelque 5,3 millions de personnes sont tombées dans la pauvreté entre 2015/16 et 2022/23<sup>16</sup>. À Gaza, la guerre a défait plus de deux décennies de développement, fait grimper le taux de pauvreté à 58,4 % et réduit de 27 % le produit intérieur brut (PIB) de l'État de Palestine<sup>17</sup>. En République démocratique du Congo, l'insécurité persistante a entraîné le déplacement de 7 millions de personnes et compromis les moyens d'existence et l'accès aux services<sup>18</sup>.

19. Le ralentissement économique mondial a freiné les progrès en matière d'élimination de la pauvreté, en particulier dans les régions en développement. Les effets persistants de la pandémie de COVID-19, conjugués à la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, ont ralenti la reprise et affaibli les marchés du travail. La croissance du PIB mondial devrait atteindre 2,8 % en 2025, ce qui est inférieur à la moyenne de 3,2 % enregistrée avant la pandémie<sup>19</sup>. En 2024, les prix des denrées alimentaires ont augmenté de plus de 5 % dans près de la moitié des pays en développement<sup>20</sup>. Parallèlement, l'accumulation du fardeau de la dette et la hausse des taux d'intérêt ont continué de réduire la marge de manœuvre budgétaire pour l'investissement dans la réduction de la pauvreté<sup>21</sup>.

20. L'élimination de la pauvreté est entravée par des obstacles tenaces, notamment le sous-investissement, l'isolement géographique et l'accès limité aux services essentiels. En 2020, environ 80 % des 733 millions de personnes privées de l'électricité dans le monde vivaient dans des zones rurales<sup>22</sup>. L'emploi informel demeure répandu : au niveau mondial, il est presque deux fois plus élevé dans les zones rurales (82 %) que dans les zones urbaines (43 %)<sup>23</sup>. Les jeunes ruraux subissent des désavantages cumulés, notamment un accès insuffisant au réseau numérique, un faible accès à la terre, au crédit et à l'éducation et peu de possibilités d'emploi non agricole. Les changements climatiques et la dégradation de l'environnement fragilisent encore plus les moyens de subsistance, ce qui rend les ménages ruraux particulièrement vulnérables face aux chocs et les expose à la pauvreté persistante.

21. Pour remédier à ces obstacles structurels et environnementaux à l'élimination de la pauvreté, il faut adopter des approches intégrées et multisectorielles qui permettent de renforcer la résilience, d'améliorer les capacités d'adaptation et d'aider en priorité les plus vulnérables. Il est indispensable de faire des investissements durables dans l'adaptation aux changements climatiques, la prévention des conflits, le développement rural et le renforcement des infrastructures sociales afin de briser les cycles de pauvreté et d'édifier des sociétés sans laissés pour compte et plus équitables.

<sup>15</sup> Voir [www.unhcr.org/us/global-trends](http://www.unhcr.org/us/global-trends).

<sup>16</sup> PNUD et Oxford Poverty and Human Development Initiative, *Global Multidimensional Poverty Index 2024: Poverty and Conflict* (2024).

<sup>17</sup> Voir <https://news.un.org/en/story/2024/05/1149261>.

<sup>18</sup> Voir [www.unhcr.org/us/global-trends](http://www.unhcr.org/us/global-trends).

<sup>19</sup> *World Economic Situation and Prospects 2025* (publication des Nations Unies, 2025).

<sup>20</sup> Ibid.

<sup>21</sup> Shekhar Aiyar *et al.*, *Geoeconomic Fragmentation and the Future of Multilateralism* (Washington, Fonds monétaire international, 2023).

<sup>22</sup> Voir [blogs.worldbank.org/en/opensdata/access-universal-and-sustainable-electricity-meeting-challenge](https://blogs.worldbank.org/en/opensdata/access-universal-and-sustainable-electricity-meeting-challenge).

<sup>23</sup> Organisation internationale du Travail (OIT), *Women and Men in the Informal Economy: A Statistical Update* (Genève, Bureau international du Travail, 2023).

## B. Obstacles sociaux et institutionnels

22. La faiblesse des capacités institutionnelles et les déficiences en matière de gouvernance entravent gravement l'élimination de la pauvreté. En 2023, seuls 35 % des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire avaient financé et appliqué intégralement des plans statistiques nationaux<sup>24</sup>. Le manque persistant de données limite l'élaboration de politiques fondées sur des données d'observation et nuit à la prestation de services dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection sociale.

23. La corruption, le manque de transparence des finances publiques et la faiblesse de l'état de droit entravent également les efforts d'élimination de la pauvreté. En 2023, 31,5 % des habitants des pays à faible revenu et 27 % des habitants des pays à revenu intermédiaire ont déclaré devoir verser des pots-de-vin pour recevoir des services publics. De même, 25 % des entreprises des pays à faible revenu ont indiqué avoir reçu des demandes de pots-de-vin<sup>25</sup>. Ces pratiques amenuisent la confiance publique et détournent les ressources des investissements en faveur des pauvres. En revanche, la bonne gouvernance et l'efficacité institutionnelle permettent de faire des progrès durables au regard des objectifs de développement durable, en particulier l'élimination de la pauvreté<sup>26</sup>.

24. L'inégalité de genres reste un important facteur de pauvreté. À l'échelle mondiale, les femmes gagnent 20 % de moins que les hommes et présentent un taux d'activité plus faible (49 % contre 73 % pour les hommes)<sup>27</sup>. Bien qu'au niveau mondial, 55 % des femmes qui travaillent occupent un emploi informel, soit une proportion légèrement inférieure à celle des hommes (60 %), l'écart entre les genres dans le secteur informel varie grandement d'un pays à l'autre. Dans 56 % des pays, en particulier les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, le taux d'emploi informel est plus élevé parmi les femmes que parmi les hommes<sup>28</sup>. Ces disparités limitent l'autonomie économique des femmes et les exposent davantage à la pauvreté.

25. Les problèmes d'emploi des jeunes persistent. En 2023, le taux de chômage était de 13 % au niveau mondial, le chômage touchant 64,9 millions de jeunes. Un jeune sur cinq était classé comme étant sans emploi et ne suivant ni éducation ni formation, la proportion de jeunes femmes classées comme telles (28,1 %) étant plus de deux fois supérieure à celle des jeunes hommes (13,1 %)<sup>29</sup>. Beaucoup de jeunes travailleurs et travailleuses sont confinés dans l'emploi informel et précaire et ont peu de possibilités d'ascension sociale.

26. L'accès à un enseignement de qualité demeure un obstacle à l'élimination de la pauvreté. En 2023, 251 millions d'enfants et de jeunes n'étaient pas scolarisés, les taux de non-scolarisation les plus élevés étant enregistrés dans les pays à faible revenu et en Afrique subsaharienne. Les résultats de l'apprentissage restent médiocres : trois enfants de 10 ans sur quatre dans les pays en développement ne savent pas lire un

<sup>24</sup> *The Sustainable Development Goals Report 2024* (publication des Nations Unies, 2024).

<sup>25</sup> PNUD, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, *Global Progress Report on SDG 16 Indicators, 2024: At the Crossroads: Breakdown or Breakthrough for Peace, Justice and Strong Institutions* (2024).

<sup>26</sup> Edward B. Barbier et Joanne C. Burgess, « Institutional Quality, Governance and Progress towards the SDGs », *Sustainability*, vol. 13, n° 21 (Bâle (Suisse), 2021).

<sup>27</sup> Voir [news.un.org/en/story/2022/09/1126901](https://news.un.org/en/story/2022/09/1126901) et OIT, « The impact of care responsibilities on women's labour force participation », *Statistical Brief* (Genève, octobre 2024).

<sup>28</sup> OIT, *Women and men in the informal economy: A statistical update* (Genève, Bureau international du Travail, 2023).

<sup>29</sup> OIT, *Rapport mondial sur les salaires 2024-25 : vers une baisse des inégalités salariales au niveau mondial ?* (Genève, Bureau international du Travail, 2024).

texte simple<sup>30</sup>. Environ 242 millions d'élèves ont dû interrompre leur scolarité en 2024 en raison de conditions météorologiques extrêmes, notamment des vagues de chaleur et des inondations<sup>31</sup>. Les perturbations de l'enseignement causées par les phénomènes climatiques et les conflits touchent de façon disproportionnée les filles, les populations rurales et les enfants handicapés, ce qui renforce la pauvreté intergénérationnelle.

27. L'accès aux soins de santé et le coût des soins de santé restent d'importants problèmes. En 2021, environ 4,5 milliards de personnes, soit plus de la moitié de la population mondiale, ne bénéficiaient pas de services de santé essentiels. Environ 2 milliards de personnes avaient de graves difficultés financières et 344 millions sont tombées dans l'extrême pauvreté à cause des dépenses de santé. En plus, la pandémie de COVID-19 a perturbé la prestation de services, ce qui a aggravé les disparités existantes, en particulier dans les zones rurales et les zones touchées par un conflit.

28. La couverture sociale demeure insuffisante et inégale. En 2023, seulement 52,4 % de la population mondiale bénéficiait d'au moins une prestation sociale, ce qui signifie que 3,8 milliards de personnes n'avaient pas de couverture sociale. Les personnes employées dans le secteur non structuré, qui représentent 60 % de la main-d'œuvre mondiale, sont largement exclues. Il importe au plus haut point de combler le déficit de financement annuel de 1 400 milliards de dollars afin de parvenir à une protection sociale universelle d'ici à 2030, les pays à faible revenu ayant besoin de plus de la moitié de leur PIB pour combler ce déficit<sup>32</sup>.

29. Pour remédier aux causes sociales et institutionnelles de la pauvreté, il faut procéder à des réformes énergiques en matière de gouvernance, renforcer les capacités institutionnelles et adopter des mesures ciblées pour combler les écarts entre les femmes et les hommes et parmi les jeunes. Il est indispensable de renforcer la transparence, d'élargir la protection sociale, d'investir dans l'éducation et les systèmes de santé et de combler les lacunes en matière de données afin de donner aux groupes vulnérables les moyens de se prendre en charge et de faciliter l'élaboration de politiques inclusives, fondées sur des données d'observation.

#### IV. Technologie et fracture numérique

30. Les technologies numériques peuvent à la fois atténuer et aggraver la pauvreté. En Afrique, l'accès à Internet stimule la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Au Nigéria et en République-Unie de Tanzanie, dans les régions disposant depuis au moins trois ans d'un accès à la troisième ou à la quatrième génération de la technologie des communications mobiles et donc d'un accès de qualité à Internet, la participation au marché du travail a augmenté de 3 et 8 points de pourcentage, respectivement, et l'emploi salarié de 1 et 4 points de pourcentage, respectivement. La transition numérique et la présence des nouvelles technologies ont créé des emplois et entraîné une croissance des revenus pour tous, en particulier les personnes vivant dans la pauvreté, les femmes et les travailleurs peu qualifiés. En conséquence, les taux de pauvreté ont baissé de 7 points de pourcentage dans les deux pays<sup>33</sup>.

<sup>30</sup> Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, *Rapport mondial de suivi de l'éducation 2024/25 : leadership dans l'éducation – diriger pour l'apprentissage* (2024).

<sup>31</sup> Voir [www.pbs.org/newshour/world/unicef-says-nearly-250-million-children-missed-school-last-year-because-of-extreme-weather](http://www.pbs.org/newshour/world/unicef-says-nearly-250-million-children-missed-school-last-year-because-of-extreme-weather).

<sup>32</sup> OIT, *Rapport mondial sur la protection sociale 2024-2026 : protection sociale universelle pour l'action climatique et une transition juste* (Genève, 2024).

<sup>33</sup> Tania Begazo, Moussa P. Blimpo et Mark A. Dutz, *Digital Africa: Technological Transformation for Jobs* (Washington, Banque mondiale, 2023).

31. Les analyses au niveau des ménages ont montré que les technologies de l'information et des communications contribuent à la réduction des indicateurs monétaires de la pauvreté en donnant aux ménages les moyens d'améliorer leur subsistance. Les technologies de l'information et des communications permettent aux utilisateurs de trouver de nouveaux emplois ou de nouveaux clients pour leurs entreprises et ainsi d'augmenter leurs revenus ou d'accroître les sources de revenus, mais elles permettent aussi aux ménages de trouver des établissements d'enseignement qui conviennent à leurs besoins. En outre, elles peuvent renforcer le capital humain : on a constaté que grâce à l'amélioration de l'accès à ces technologies, accompagnée de formations, certains groupes en Afrique de l'Est et en Afrique australe ont pu acquérir de nouvelles compétences, notamment apprendre à utiliser un téléphone portable, un ordinateur, Internet et le courrier électronique<sup>34</sup>.

32. En même temps, les technologies numériques sont un outil qui peut aggraver la pauvreté en creusant les inégalités socioéconomiques causées par les fractures numériques entre et dans les régions et les pays. Par exemple, les 2,6 milliards de personnes (un tiers de la population mondiale) qui ne sont pas connectées à Internet se trouvent surtout dans les pays les moins avancés. Seulement 37 % de la population de l'Afrique a accès à Internet, contre environ 90 % en Asie et dans le Pacifique, dans la Communauté des États indépendants et en Amérique du Nord. Les disparités de revenu expliquent ces disparités d'accès à Internet entre les régions : dans les pays à faible revenu, les abonnements au haut débit et les smartphones sont encore inabordables<sup>35</sup>.

33. À l'intérieur des pays, la pauvreté numérique et la fracture numérique touchent souvent de manière disproportionnée les groupes déjà défavorisés, notamment les familles à faible revenu, les femmes et les filles, les habitants des zones rurales, les personnes âgées, les personnes ayant un niveau d'éducation peu élevé et les personnes handicapées. En 2023, 81 % des citoyens utilisaient Internet, contre seulement 50 % de la population des zones rurales. L'écart entre zones urbaines et zones rurales en matière d'utilisation d'Internet est très grand dans les pays à faible revenu, où seuls 17 % des habitants des zones rurales utilisaient Internet en 2023, contre 47 % des habitants des zones urbaines. Le manque d'accès et de compétences numériques dans certains groupes et certains pays perpétue d'autres formes de pauvreté et de marginalisation<sup>36</sup>.

34. La réduction de la fracture numérique joue un rôle important dans l'élimination de la pauvreté. Les efforts visant à mettre en place des infrastructures numériques, à promouvoir l'innovation et à accroître l'inclusion financière pour stimuler une croissance économique et un développement durables revêtent une importance particulière pour l'Afrique.

## V. Financement de l'action visant à éliminer la pauvreté

35. La communauté internationale n'est pas sur la bonne voie pour réaliser les objectifs de développement durable d'ici à 2030, en particulier l'engagement fondamental d'éliminer l'extrême pauvreté. Des centaines de millions de personnes, dont plus de la moitié sont des femmes, devraient encore vivre dans l'extrême pauvreté en 2030. Des retards et des déficits importants en matière de financement et d'investissement, ainsi que la montée en flèche de la dette publique, empêchent les

<sup>34</sup> Julian Douglas May *et al.*, *ICT Pathways to Poverty Reduction: Empirical Evidence from East and Southern Africa* (Rugby (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), 2014).

<sup>35</sup> Union internationale des télécommunications, *Measuring Digital Development: Facts and Figures 2023* (2023).

<sup>36</sup> *Ibid.*

pays en développement d'investir dans les infrastructures et les services nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable. Le déficit de financement en faveur des objectifs de développement durable est passé de 2 500 milliards de dollars d'investissements annuels en 2015 à 4 000 milliards de dollars en 2024<sup>37</sup>.

36. Un financement international est nécessaire, en particulier en Afrique, où la capacité de mobilisation des ressources nationales est la plus faible parmi toutes les régions. À cet égard, les partenaires de développement sont invités à respecter leurs engagements en matière d'aide publique au développement (APD). D'après les données préliminaires, en 2024, l'aide internationale provenant des donateurs officiels a diminué de 7,1 % en termes réels par rapport à 2023. Le montant net de l'APD bilatérale apportée par les pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques à l'Afrique, à l'Afrique subsaharienne et au Groupe des pays les moins avancés s'est élevée en 2024 à 42 milliards de dollars, à 36 milliards de dollars et à 35 milliards de dollars, respectivement, ce qui représente une diminution en termes réels de 1 %, de 2 % et de 3 %, respectivement, par rapport à 2023. Le montant total de l'APD (212,1 milliards de dollars en 2024) représentait 0,33 % du revenu national brut cumulé des donateurs du Comité d'aide au développement, ce qui est bien en deçà de l'objectif de 0,7 % visé par l'ONU<sup>38</sup>. Une APD supplémentaire est donc nécessaire pour combler le déficit de financement croissant concernant les objectifs de développement durable, y compris l'élimination de la pauvreté.

37. Les flux d'investissement étranger direct vers l'Afrique restent faibles et se concentrent principalement sur les secteurs de l'exploitation minière et des ressources primaires. La part du continent dans le nombre de projets d'investissement internationaux est également faible, n'ayant atteint que 5,4 % en 2023, contre 25,4 % pour les pays en développement d'Asie<sup>39</sup>.

38. En outre, la montée en flèche de la dette publique, due aux multiples crises récentes, est devenue un lourd fardeau pour les pays en développement, qui ont dépensé un montant record de 1 400 milliards de dollars pour assurer le service de leur dette extérieure en 2023<sup>40</sup>. Le taux d'accroissement de la dette publique dans les pays en développement est deux fois plus élevé que dans les pays développés, et le service de cette dette détourne les ressources des aspirations au développement. En 2023, 40 % de la population mondiale (environ 3,3 milliards de personnes) vivait dans des pays qui consacraient plus d'argent aux services de la dette qu'à l'éducation et à la santé. En Afrique, le fardeau de la dette est particulièrement lourd, car la dette publique augmente plus rapidement que le PIB en raison des chocs mondiaux qui ont entraîné une détérioration de la performance de l'économie africaine. Le ratio médian dette/PIB de l'Afrique a continué d'augmenter et a atteint 61,9 % en 2023<sup>41</sup>.

39. La majeure partie de la dette publique est libellée en devises étrangères, et l'architecture financière internationale applique des conditions financières strictes, qui empêchent les pays en développement d'obtenir des financements à long terme et pour imprévus à des taux abordables, en particulier en période de crise. En moyenne, les coûts d'emprunt sont de deux à quatre fois plus élevés pour les pays en développement que pour les pays développés. Les paiements d'intérêts s'envolent, ce qui compromet la soutenabilité de la dette.

<sup>37</sup> *Financing for Sustainable Development Report 2024: Financing for Development at a Crossroads* (publication des Nations Unies, 2024).

<sup>38</sup> Voir [www.oecd.org/fr/about/news/press-releases/2025/04/official-development-assistance-2024-figures.html](http://www.oecd.org/fr/about/news/press-releases/2025/04/official-development-assistance-2024-figures.html).

<sup>39</sup> [E/CN.5/2025/2](https://www.unctad.org/press/2025/02).

<sup>40</sup> *Financing for Sustainable Development Report 2024*.

<sup>41</sup> Voir <https://unctad.org/publication/world-of-debt>.

40. Il est urgent de mettre en place un mécanisme plus efficace de règlement des crises de la dette pour traiter les problèmes de soutenabilité de la dette en Afrique, dégager une marge de manœuvre budgétaire et permettre aux pays d'investir davantage dans le développement social. Il faut améliorer l'accès aux flux financiers mondiaux et réformer l'architecture financière internationale pour mieux répondre aux besoins des pays en développement. Les réformes devraient porter principalement sur l'augmentation massive, de la part des banques multilatérales de développement, de financements à long terme abordables et assortis de différés d'amortissement d'une durée plus longue, sur la réorientation des droits de tirage spéciaux et sur l'octroi plus large de financements pour imprévus aux pays qui en ont besoin<sup>42</sup>. Réunis lors de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement à Séville (Espagne), les dirigeants du monde ont renouvelé le cadre mondial du financement du développement, en s'appuyant sur le Programme d'action d'Addis-Abeba adopté en 2015 à l'issue de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, et se sont engagés à réformer l'architecture financière internationale afin qu'elle s'adapte aux réalités mondiales changeantes, qu'elle s'aligne sur le développement durable et qu'elle réponde aux besoins, à l'évolution des problèmes et aux difficultés auxquelles font face tous les pays, en particulier les pays en développement. Cela facilitera les changements porteurs de transformation dont le monde a besoin de toute urgence et renforcera le financement du développement social aux niveaux national, régional et international afin de garantir aux pays en développement des ressources prévisibles et durables pour mettre en œuvre des politiques d'élimination de la pauvreté.

## VI. Solutions, politiques et meilleures pratiques pour l'élimination de la pauvreté

41. Il existe de nombreux exemples d'initiatives nationales efficaces et de collaborations internationales porteuses de transformation, avec des pratiques innovantes et modulables qui ont permis de réduire la pauvreté grâce à des politiques et des interventions ciblées.

42. En 2018, l'Inde a lancé l'Aspirational Districts Programme pour accélérer le développement dans 112 districts sous-développés, les domaines visés étant la santé, l'éducation, l'agriculture, l'inclusion financière, le développement des compétences et les infrastructures<sup>43</sup>. En conjuguant suivi des données en temps réel et gouvernance décentralisée, le Programme vise à renforcer la responsabilité locale et à encourager l'innovation au moyen de l'apprentissage entre pairs. Depuis 2018, le taux de passage à l'enseignement primaire supérieur est passé de 88 % à 95 %, et la proportion d'écoles dotées de toilettes pour filles est passée de 88 % à près de 98 %<sup>44</sup>. La réussite du Programme repose sur la transparence, une politique fondée sur des données et la coordination multisectorielles entre les autorités locales, la société civile et le secteur privé.

43. En Chine, dans le cadre de la stratégie ciblée d'atténuation de la pauvreté qui a été lancée en 2013, l'extrême pauvreté dans les zones rurales a été presque entièrement éliminée, grâce à l'enregistrement des ménages pauvres et à la mise en place d'interventions sur mesure, notamment des aides au revenu, la réinstallation, la facilitation de l'emploi et des allocations d'éducation. Plus de 3 millions de fonctionnaires ont aidé à l'application de la stratégie au niveau des villages, ce qui a

<sup>42</sup> [E/CN.5/2025/2](#).

<sup>43</sup> Voir [www.niti.gov.in/aspirational-districts-programme](http://www.niti.gov.in/aspirational-districts-programme).

<sup>44</sup> Amit Kapoor *et al.*, « India's Aspirational Districts Programme focuses governance efforts on development », *Harvard Advanced Leadership Initiative Social Impact Review*, 7 décembre 2020.

permis à 68 millions d'habitants des zones rurales de sortir de la pauvreté dès 2020<sup>45</sup>. Les évaluations ont montré une amélioration des revenus et de l'accès aux services, ainsi qu'une baisse de 7 % des taux de dépression. L'accent mis dans la stratégie sur le ciblage granulaire, la collecte de données et la coordination a suscité l'intérêt du monde entier.

44. En 2020, le Cambodge a lancé un laboratoire d'accélération du Programme des Nations Unies pour le développement, lequel fait partie d'un réseau d'innovation mondial qui recense et transpose des solutions locales à des problèmes de développement complexes. En collaboration avec les autorités et les parties prenantes locales, le laboratoire a expérimenté des innovations, notamment un registre numérique unique pour la protection sociale, des outils d'apprentissage intelligents dans les écoles rurales, la surveillance de la qualité de l'air, des initiatives économiques vertes et l'aide au commerce électronique pour les agriculteurs et les artisans<sup>46</sup>. Il aide à renforcer la portée des services publics et à stimuler l'innovation en proposant rapidement des modèles adaptés aux besoins locaux, offrant ainsi un dispositif de développement adaptatif pour les localités ayant peu de ressources<sup>47</sup>.

45. Au Brésil, dans le cadre du programme Bolsa Família qui a été mis en place en 2003, des transferts monétaires assortis de conditions ont été offerts à plus de 13 millions de familles à faible revenu afin d'améliorer l'éducation, la santé et la nutrition. Entre 2003 et 2014, grâce au programme, l'extrême pauvreté a diminué de 50 % et les disparités de revenus se sont fortement réduites<sup>48</sup>. Les évaluations ont montré une augmentation de la fréquentation scolaire, une réduction du travail des enfants et une amélioration sur le plan nutritionnel. Le programme a également aidé à stimuler l'économie, chaque real transféré générant 1,78 real de PIB<sup>49</sup>. Rétabli en 2023, il demeure une assise de la protection sociale<sup>50</sup>.

46. Au Kenya, la plateforme d'argent mobile M-PESA lancée en 2007 a révolutionné l'inclusion sociale en permettant à des millions de ménages à faible revenu et des zones rurales d'accéder à des services financiers numériques sécurisés et abordables. Cette innovation a facilité l'épargne, l'accès au crédit et les envois de fonds, ce qui a permis aux populations pauvres de jouer un rôle sur le plan économique. La plateforme M-PESA a contribué à sortir environ 2 % des ménages kényans de l'extrême pauvreté entre 2008 et 2014 en facilitant la consommation et l'investissement<sup>51</sup>. Le cadre réglementaire favorable mis en place par le Gouvernement et les partenariats que celui-ci a noués avec des acteurs du secteur privé ont renforcé encore la portée et l'incidence de la plateforme, ce qui met en évidence le rôle des outils numériques dans l'atténuation de la pauvreté<sup>52</sup>.

47. En Éthiopie, le Programme de protection sociale fondé sur des activités productives, lancé en 2005, est une initiative à grande échelle qui vise à fournir des

<sup>45</sup> Voir [www.chinadaily.com.cn/a/201903/14/WS5c89b8dea3106c65c34ee93a.html](http://www.chinadaily.com.cn/a/201903/14/WS5c89b8dea3106c65c34ee93a.html).

<sup>46</sup> Voir [www.undp.org/cambodia/projects/accelerator-labs-cambodia](http://www.undp.org/cambodia/projects/accelerator-labs-cambodia).

<sup>47</sup> Voir [www.undp.org/acceleratorlabs/undp-cambodia-accelerator-lab](http://www.undp.org/acceleratorlabs/undp-cambodia-accelerator-lab).

<sup>48</sup> Fábio Veras Soares, Rafael Perez Ribas et Rafael Guerreiro Osório, « Evaluating the impact of Brazil's Bolsa Família: cash transfer programs in comparative perspective », *Latin American Research Review*, vol. 45, n° 2 (2010).

<sup>49</sup> Voir <https://wfp.org.br/en/publication/impacts-of-the-bolsa-familia-program-bfp/>.

<sup>50</sup> Voir <https://oglobo.globo.com/economia/noticia/2023/03/governorecria-bolsa-familia-veja-o-que-muda.ghtml>, [https://southsouthgstg.wpenginepowered.com/wp-content/uploads/2024/05/policybrief-2\\_unicef-brazil.pdf](https://southsouthgstg.wpenginepowered.com/wp-content/uploads/2024/05/policybrief-2_unicef-brazil.pdf), <https://brazilreports.com/brazils-bolsa-familia-welfareprogram-lifted-3-million-out-of-poverty-in-2023-govt/5355/> et <https://apnews.com/article/brazil-economy-gdp-2022-fourth-quarter5b385f81f4ea20094afe720e055ce466>.

<sup>51</sup> Tavneet Suri et William Jack, « The long-run poverty and gender impacts of mobile money », *Science*, vol. 354, n° 6317 (9 décembre 2016).

<sup>52</sup> Voir [www.iardjournals.org/get/IJBF/VOL.%2011%20NO.%204%202025/THE%20IMPACT%20OF%20MOBILE%20AND%20PAYMENT%20174-194.pdf](http://www.iardjournals.org/get/IJBF/VOL.%2011%20NO.%204%202025/THE%20IMPACT%20OF%20MOBILE%20AND%20PAYMENT%20174-194.pdf).

denrées alimentaires et une aide pécuniaire aux ménages en situation d'insécurité alimentaire chronique, tout en les associant à des travaux publics qui renforcent les biens collectifs comme les routes et les systèmes d'irrigation. Le Programme a permis de réduire l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité, les ménages participants affichant une consommation alimentaire plus importante et accumulant davantage de biens que les non-bénéficiaires<sup>53</sup>. Il est souvent cité comme un modèle permettant de conjuguer protection sociale et renforcement de la résilience dans les pays à faible revenu<sup>54</sup>.

48. Au niveau régional, la Zone de libre-échange continentale africaine, qui est opérationnelle depuis 2021, rassemble 54 pays d'Afrique et 1,3 milliard de personnes dans la plus grande zone de libre-échange du monde, et les droits de douane ont été éliminés sur 90 % des échanges intra-africains. On estime que la mise en œuvre intégrale de la Zone pourrait accroître les revenus de 9 % d'ici à 2035, créer 18 millions d'emplois et sortir entre 30 millions et 50 millions de personnes de l'extrême pauvreté. Les femmes devraient en bénéficier dans une large mesure, des augmentations de salaire de 10 % à 11 % étant prévues, ce qui contribuera à combler les disparités de revenus entre les genres<sup>55</sup>. Les premières activités commerciales, telles que les expéditions entre le Kenya, le Rwanda et le Ghana en 2022, témoignent d'une dynamique prometteuse. Bien que la réalisation de tous les avantages offerts par la Zone dépende des infrastructures, de l'harmonisation des droits de douane et de la réforme douanière, la Zone offre un modèle puissant de transformation structurelle pilotée par la région, propre à réduire la pauvreté.

49. Le Mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN), qui a été lancé en 2010, est une coalition mondiale de pays, d'organismes des Nations Unies, d'acteurs de la société civile, de donateurs et de partenaires du secteur privé visant à mettre fin à la malnutrition sous toutes ses formes. Il aide les pays à élaborer et à mettre en œuvre des plans de nutrition multisectoriels qui intègrent la santé, l'agriculture, l'éducation et la protection sociale. En 2025, plus de 65 pays ont adhéré au Mouvement et d'importants progrès ont été signalés pour ce qui est de la réduction des retards de croissance, de la supplémentation en micronutriments et des taux d'allaitement maternel<sup>56</sup>. L'accent mis par le Mouvement sur la prise en main par les pays et la collaboration multipartite a joué un rôle essentiel dans la généralisation des interventions nutritionnelles efficaces, ce qui a contribué à l'élimination de la pauvreté en améliorant les résultats en matière de santé et le développement du capital humain<sup>57</sup>.

50. L'Initiative pour un socle de protection sociale vise à promouvoir des garanties de sécurité sociale de base afin de protéger toutes les personnes contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle permet de plaider en faveur d'un accès universel aux soins de santé essentiels et de la sécurité de revenu pour les enfants, les personnes en âge de travailler et les personnes âgées. Dans les pays qui la mettent en œuvre, on a constaté une réduction de l'extrême pauvreté et de la vulnérabilité, ainsi que des effets positifs sur l'emploi, la santé et l'éducation<sup>58</sup>. L'Initiative a contribué à faire

<sup>53</sup> Voir [www.sciencedirect.com/science/article/pii/S240584402401123X](http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S240584402401123X).

<sup>54</sup> Voir <https://documents1.worldbank.org/curated/en/893931468321850632/pdf/806220WP0P12680Box0379812B00PUBLIC0.pdf>, <https://socialprotection.org/system/files/SPEC-Infographics-ETHIOPIA.pdf> et <https://policycommons.net/artifacts/4388642/policybrief/5185182/>.

<sup>55</sup> Voir [www.worldbank.org/fr/news/press-release/2022/06/30/free-trade-pact-could-help-lift-up-to-50-million-africans-from-extreme-poverty](http://www.worldbank.org/fr/news/press-release/2022/06/30/free-trade-pact-could-help-lift-up-to-50-million-africans-from-extreme-poverty).

<sup>56</sup> Voir <https://scalingupnutrition.org/countries>.

<sup>57</sup> Voir <https://scalingupnutrition.org/sites/default/files/2023-10/SUN%20Movement%202022%20Annual%20Report.pdf>.

<sup>58</sup> Voir [www.un.org/development/desa/dspd/wp-content/uploads/sites/22/2018/06/rwss2018-full-advanced-copy.pdf](http://www.un.org/development/desa/dspd/wp-content/uploads/sites/22/2018/06/rwss2018-full-advanced-copy.pdf).

progresser la dimension sociale du développement durable en garantissant la mise en place de filets de sécurité inclusifs et le renforcement de la résilience face aux chocs économiques, aux catastrophes naturelles et aux crises<sup>59</sup>.

51. La coopération Sud-Sud est devenue un mécanisme essentiel pour accélérer l'élimination de la pauvreté en ce qu'elle permet aux pays confrontés à des problèmes de développement similaires d'échanger des expériences pratiques, des politiques et des technologies innovantes. Par l'intermédiaire du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, les pays en développement ont facilité la mise en place de réseaux de partage des connaissances et d'initiatives conjointes dans des domaines tels que la protection sociale, l'agriculture et l'inclusion numérique. Cette coopération renforce l'extensibilité des programmes nationaux réussis en les adaptant à divers contextes, en encourageant la solidarité et en renforçant les capacités institutionnelles<sup>60</sup>.

52. Les initiatives décrites ci-dessus mettent en évidence les facteurs clés d'une élimination efficace de la pauvreté, à savoir une gouvernance transparente et fondée sur des données, une action multisectorielle et multiniveau coordonnée, l'innovation locale soutenue par un suivi en temps réel, l'intégration économique régionale et l'établissement de partenariats inclusifs entre les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé. Pour tirer parti de ces atouts, il est essentiel d'améliorer les systèmes de données intégrés aux fins de la prise des décisions en temps utile, de renforcer les capacités institutionnelles pour l'élaboration de politiques multisectorielles et d'encourager la collaboration entre toutes les parties prenantes. Le développement de la coopération économique régionale et des échanges Sud-Sud facilitera l'adaptation et l'extension des modèles d'élimination de la pauvreté qui ont fait leurs preuves dans des contextes différents.

## **VII. Activités menées par les entités des Nations Unies pour accélérer la mise en œuvre du plan d'action à l'échelle du système pour l'élimination de la pauvreté<sup>61</sup>**

53. La présente section fait état des progrès réalisés par les entités des Nations Unies dans la mise en œuvre du plan d'action à l'échelle du système, qui est axé sur l'intégration des opérations et politiques aidant les États Membres à faire une priorité de leur capacité à assurer la cohérence de leurs institutions et politiques.

### **A. Soutien à la transformation structurelle, à l'emploi productif et au travail décent**

54. Dans quelque 40 bureaux nationaux et régions, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) tire parti de son triple mandat unique et rassemble un éventail de parties prenantes afin d'améliorer l'accès des femmes à des emplois décents et à des possibilités économiques, et de leur donner les moyens d'occuper ces emplois. Par exemple, en Égypte, une application mise au point par ONU-Femmes et la Banque centrale a permis à 240 692 femmes rurales de constituer une épargne au sein de 186 groupes d'épargne numérique. En Afghanistan, 12 716 femmes ont bénéficié d'une formation professionnelle et de

<sup>59</sup> Groupe de la Banque mondiale, « Social Protection and Labor Overview », 16 avril 2025.

<sup>60</sup> Voir <https://unsouthsouth.org/about/>.

<sup>61</sup> Pour de plus amples informations sur les interventions des entités des Nations Unies et sur le plan d'action, voir [www.un.org/development/desa/socialperspectiveondevelopment/united-nations-decade-for-the-eradication-of-poverty/swap3rd.html](http://www.un.org/development/desa/socialperspectiveondevelopment/united-nations-decade-for-the-eradication-of-poverty/swap3rd.html).

services d'aide à la création d'entreprise et 4 845 emplois ont été créés en partenariat avec 60 entreprises privées. Dans les Îles Salomon, 200 marchandes urbaines et rurales ont bénéficié de programmes de gouvernance du marché et de renforcement des compétences.

55. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aide les économies locales à renforcer leur résilience et à créer des emplois durables grâce à la modernisation industrielle, au développement des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et au renforcement des capacités. Au niveau des pays, elle met en œuvre des initiatives ciblées visant à éliminer la pauvreté en améliorant les moyens de subsistance, en soutenant le développement des entreprises et en renforçant la résilience des populations locales dans différentes zones géographiques et dans divers contextes. Par exemple, au Pakistan, dans le cadre du projet Poverty Alleviation and Inclusive Development Across Rural Sindh (PAIDAR), plus de 400 entreprises rurales ont bénéficié de l'amélioration des liens avec le marché et des infrastructures, ce qui a favorisé une croissance rurale inclusive. En Iraq et en Ukraine, l'ONUDI a facilité plus de 1 000 activités génératrices de revenus au moyen de la formation à l'entrepreneuriat et de la formation professionnelle et a aidé ainsi à la réintégration économique des populations vulnérables. Au Kenya, la fabrication facilitée par l'intelligence artificielle a démontré les avantages offerts par les technologies émergentes pour la création d'emplois décents et l'amélioration de la productivité. Enfin, l'ONUDI soutient les États membres de l'Union africaine dans la transition de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025) à la quatrième décennie du développement industriel, qui vise à promouvoir un développement industriel inclusif et durable sur l'ensemble du continent afin de favoriser une transformation structurelle à long terme, en stimulant la diversification économique, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté sur l'ensemble du continent.

## **B. Élargissement des régimes de protection sociale à l'appui d'un développement inclusif propice à la réduction de la pauvreté**

56. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a fourni une assistance technique sur les politiques relatives aux régimes non contributifs et aux soins, les systèmes d'information sociale et la viabilité financière. Elle a également encouragé les échanges de bonnes pratiques entre les pays de la région dans le cadre d'initiatives telles que le réseau des registres sociaux d'Amérique latine et des Caraïbes. En collaboration avec l'Agence allemande de coopération internationale et le Programme alimentaire mondial, elle a fait progresser les approches analytiques et fondées sur les données. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a aidé le Népal et la Thaïlande à appliquer des modèles de microsimulation pour évaluer les paramètres de sécurité sociale qui touchent à la pauvreté et a organisé des formations sur les régimes de pension pour les pays d'Asie et du Pacifique. La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a aidé les pays arabes à revoir et à réformer la protection sociale en coorganisant un atelier régional sur l'autonomisation économique des bénéficiaires de l'aide sociale, au cours duquel le modèle de transfert d'actifs utilisé par l'Égypte a été mis en évidence.

57. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a poursuivi ses activités de sensibilisation dans le cadre de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté afin de promouvoir des approches multisectorielles intégrant la protection sociale. Dans 170 pays, le PNUD a promu des politiques conciliant la protection sociale avec l'égalité d'accès et le développement humain. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a continué de plaider en faveur de voies de

migration régulières afin de garantir l'inclusion des migrants dans les systèmes de protection et de sécurité sociale. Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a aidé 14 villes et 2 pays à mettre fin au sans-abrisme et à améliorer le logement, tout en œuvrant dans plus de 27 pays à l'application à l'inclusion sociale des données urbaines relatives aux objectifs de développement durable.

58. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a fait progresser l'élaboration de programmes conjoints sur l'égalité des genres, l'autonomisation des jeunes et la protection sociale, notamment au moyen de l'Initiative Spotlight 2.0 et de partenariats avec ONU-Femmes, la CESAO et le PNUD. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a lancé, en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail et Save the Children International, le système de suivi des prestations pour enfants à charge et 170 millions d'enfants dans 102 millions de ménages ont bénéficié de transferts d'espèces. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a prêté un soutien aux gouvernements de 63 pays et contribué ainsi indirectement à la couverture sociale de 874 millions de personnes, et il a facilité des programmes de repas scolaires qui ont bénéficié à 119 millions d'enfants. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation internationale du Travail et le Réseau mondial pour le financement de la santé et la protection sociale en santé ont collaboré dans 140 pays pour améliorer la protection sociale en santé, notamment en organisant conjointement une manifestation sur l'équité en santé et en lançant un recueil de près de 200 études de cas nationales.

### **C. Renforcement du capital humain : lutter contre les formes de pauvreté non liées au revenu**

59. La CEPALC a fourni, en collaboration avec l'UNICEF, une assistance technique au Honduras pour l'élaboration d'un plan d'éducation visant à remédier à la stagnation des taux d'achèvement des études et à réduire les inégalités. Elle a également aidé le Mexique à évaluer le coût de l'extension des services de santé aux populations non assurées. Le programme de promotion de l'entrepreneuriat féminin de la CESAP a bénéficié à 220 000 femmes dans six pays. La CESAP a également contribué à la Déclaration de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) sur le renforcement du secteur des services à la personne et la promotion de la résilience dans la perspective de la Communauté de l'ASEAN après 2025 et a soutenu les systèmes de données ventilées sur les objectifs de développement durable au Kirghizstan, au Népal et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. La CESAO a aidé l'Iraq, la Jordanie et d'autres pays à élaborer des indices de pauvreté multidimensionnelle et à formuler des stratégies ciblées.

60. La FAO, le PAM et le Fonds international de développement agricole se sont attaqués aux obstacles structurels à l'autonomisation des femmes, dans le cadre de leur Programme conjoint sur les approches porteuses de transformation en matière de genre au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. En Afrique de l'Ouest, l'OMI a organisé, dans le cadre de son programme de mobilité de la main-d'œuvre, des activités de formation numérique et financière à l'intention des jeunes entrepreneurs. ONU-Habitat a soutenu les politiques urbaines nationales dans 64 pays, en mettant l'accent sur les lacunes en matière de santé, de sécurité et de dignité. Le FNUAP a fourni des services de protection contre la violence de genre à 3,6 millions de personnes dans 59 pays touchés par une crise, soutenu des plans d'action dans 15 pays et amélioré la qualité et la disponibilité des données dans 27 pays. En collaboration avec l'UNICEF, il a dirigé le programme mondial visant à éliminer les mutilations génitales féminines, protégeant ainsi 162 000 filles. Le

programme mondial d'éducation sexuelle du FNUAP a touché 7,5 millions d'adolescentes et adolescents.

61. L'UNICEF a œuvré pour que 33 millions de personnes aient accès à une eau sans risque sanitaire, pour que 35,6 millions de naissances se déroulent sans problème, pour que 63,4 millions d'enfants puissent gérer leur maladie et pour que 21 millions de personnes soient vaccinées. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et ONU-Femmes ont fait en sorte que 100 000 femmes aient accès à l'énergie propre, et le laboratoire d'accélération du PNUE a levé 350 millions de dollars pour 100 start-up. Le PAM a fourni des services de nutrition à 27 millions de personnes dans 55 pays. L'OMS a également soutenu huit pays dans le cadre de son initiative sur les déterminants sociaux de la santé et a travaillé avec divers partenaires sur la prise en compte des milieux ruraux dans les politiques afin de remédier aux inégalités en matière de soins de santé. Le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, le PNUD et l'Agence allemande de coopération internationale ont organisé des ateliers mondiaux sur la mesure de la pauvreté multidimensionnelle.

#### **D. Avenir de l'alimentation et de l'agriculture durable**

62. La FAO a continué d'aider les pays à renforcer les politiques foncières, les plans de développement et les programmes qui donnent aux groupes pauvres et marginalisés les moyens de se prendre en charge et renforcent l'agriculture familiale. Dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale, la FAO a créé, en collaboration avec d'autres partenaires, l'observatoire foncier mondial afin de fournir des analyses et des données factuelles sur la sécurité foncière, les inégalités foncières, les droits fonciers des femmes et l'état des droits fonciers collectifs et coutumiers.

63. L'ONUDI a soutenu les parcs agro-industriels et agroalimentaires, qui concourent à la transformation structurelle en intégrant la production agricole à la transformation industrielle afin de favoriser la création de valeur ajoutée, d'attirer les investissements, de créer des emplois décents, de réduire la pauvreté et de promouvoir le développement rural. En Éthiopie, l'initiative a permis de mettre en relation quelque 300 000 agriculteurs avec des entreprises de transformation et de renforcer ainsi l'accès au marché et les chaînes d'approvisionnement. En tant que membre fondateur de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, lancée par le Groupe des 20 sous la présidence du Brésil, l'ONUDI a facilité la transformation agroalimentaire et la croissance des revenus.

64. Les fonds d'affectation spéciale gérés par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud ont continué, sous la supervision directe des États Membres représentés dans leurs organes directeurs et consultatifs et en étroite coopération avec les entités des Nations Unies, à soutenir des projets d'élimination de la pauvreté. Dotés d'un budget total de 8,4 millions de dollars, au moins 13 de ces projets, qui ont contribué directement ou indirectement à l'atténuation de la pauvreté, ont été menés à bien en 2024 et ont produit des résultats dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'agro-industrie, de l'agroécologie et du renforcement des capacités pour l'amélioration des moyens de subsistance.

#### **E. Réduction des inégalités**

65. Le cadre stratégique de la FAO pour la période 2022-2031, qui met l'accent sur l'inclusion et le principe consistant à ne laisser personne de côté, guide les efforts visant à réduire les inégalités de manière systématique dans toutes les activités de l'organisation. Le nouveau cadre de la FAO sur l'inclusion, publié en 2025, donne

des orientations sur la promotion de l'inclusion par l'application de stratégies adaptées aux besoins des personnes ou des groupes qui sont laissés de côté.

66. ONU-Habitat a continué d'intensifier ses efforts normatifs et opérationnels en faveur de l'égalité des genres et de l'inclusion sociale, de la résilience des populations urbaines pauvres face aux changements climatiques et de l'accès à un financement durable. Il s'agit des activités menées au titre de sa résolution intitulée « Parvenir à l'égalité des sexes par le biais des travaux du Programme des Nations Unies pour les établissements humains visant à favoriser le développement de villes et d'établissements humains ouverts à tous, sûrs, résilients et durables » (HSP/HA.1/Res.4) et des initiatives s'inscrivant dans le cadre de son Programme « RISE-UP: Resilient Settlements for the Urban Poor », ainsi que des dialogues continus concernant les préparatifs de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement.

67. L'initiative phare du PNUD, Equanomics, vise à abolir les structures économiques qui génèrent et perpétuent l'inégalité de genre. Elle est axée sur l'alignement des capitaux privés sur l'égalité des genres, le recensement des possibilités d'investissement tenant compte des questions de genre et l'élaboration de cadres obligatoires tenant compte des questions de genre. En aidant à développer les connaissances spécialisées et en soutenant les partenaires qui souhaitent transformer leurs économies pour qu'elles fonctionnent mieux pour tous, Equanomics permet de tracer une nouvelle voie et d'aider les pays à s'y engager.

68. En Asie et dans le Pacifique, le PNUE et ONU-Femmes ont contribué à l'égalité des genres en aidant à faire en sorte que plus de 100 000 femmes aient accès à des solutions énergétiques propres. Le laboratoire d'accélération du PNUE, qui a levé 350 millions de dollars depuis 2021, a soutenu 100 start-up vertes, dont 30 étaient dirigées par des femmes. Le PNUE a également travaillé avec les peuples autochtones et les populations locales dans le cadre d'approches fondées sur les écosystèmes. Par exemple, l'initiative Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel en Afrique, qui bénéficie d'un soutien de plus de 80 millions de dollars, vise à restaurer 6,9 millions d'hectares au profit de 5 millions de personnes.

## **F. Lutte contre les changements climatiques et l'intensification des risques naturels**

69. La CESAO a soutenu la Jordanie et la Tunisie dans le cadre de son initiative d'échange de créances contre la réalisation des objectifs de développement durable et la lutte contre les changements climatiques, qui vise à convertir les dettes en investissements en faveur du climat. Son modèle de coopération technique promeut l'équité climatique au moyen notamment de la coopération Sud-Sud et des systèmes de conseil par apprentissage automatique. La CESAP a aidé le Népal et la Thaïlande à intégrer la protection sociale et l'action climatique et a fourni une assistance technique pour la réduction de la pauvreté écologique au Bangladesh, en Chine et aux Philippines. La CEPALC a évalué, en collaboration avec le PAM, le double fardeau de la malnutrition au moyen de 10 études nationales et d'un rapport régional conjoint.

70. Le PNUE a aidé 50 pays à exécuter des projets d'adaptation et d'atténuation, qui ont bénéficié à 3,5 millions de personnes et permis de restaurer 241 000 hectares de terres. En collaboration avec ONU-Habitat, l'OMS et l'Union africaine, il a lancé le plan d'action panafricain pour la mobilité active. Le programme RISE-UP d'ONU-Habitat était axé sur les infrastructures et les services dans les établissements informels exposés aux chocs climatiques. Dans le cadre de l'initiative « EmPower: Women for Climate-Resilient Societies », ONU-Femmes et le PNUE ont renforcé l'accès des femmes aux énergies renouvelables et promu des modes de subsistance

résistants aux changements climatiques dans les régions de l'Asie et du Pacifique et de l'Afrique de l'Ouest. Le programme intégré de résilience au Sahel, dirigé par le PAM, a bénéficié à 4 millions de personnes et soutenu la remise en état de 290 000 hectares de terres. Il a permis à 12,2 millions de personnes de bénéficier de mesures d'anticipation et de financement de la lutte contre les catastrophes.

71. Grâce au projet du PNUD concernant le financement de la gestion des risques climatiques au service de l'agriculture pluviale, des ménages pauvres ont bénéficié de l'assurance climatique indiciaire. L'UNICEF est intervenu dans 448 situations d'urgence et a distribué 689 millions de dollars d'aide pécuniaire à 15,5 millions d'enfants dans 48 pays. La FAO a aidé à l'élaboration des programmes du Fonds vert pour le climat et du Fonds pour l'environnement mondial visant à renforcer la résilience des zones rurales face aux changements climatiques. L'OIM a coordonné des solutions durables pour les personnes déplacées par des catastrophes au Mali. La CNUCED a aidé les pays les moins avancés à tirer parti du commerce et des investissements pour atteindre les objectifs climatiques. Le FNUAP a prêté un soutien à 59 pays touchés par une crise et créé 50 espaces adaptés aux besoins des femmes. L'OMS codirige le réseau de l'Alliance pour une action transformatrice sur le climat et la santé et l'Initiative sur l'action climatique et la nutrition, qui visent à promouvoir des systèmes de santé durables et résilients face aux changements climatiques et la nutrition.

## **G. Lutte contre la pauvreté dans les contextes fragiles et les situations de crise humanitaire**

72. Au cours la période considérée, la FAO a contribué activement à la mise en place et au renforcement des systèmes nationaux de protection sociale dans les contextes fragiles et les situations de crise, notamment dans les pays où ces systèmes font défaut ou sont en train d'être mis en place.

73. En 2024, l'UNICEF s'est attaqué à la pauvreté des enfants dans les contextes fragiles et les situations de crise humanitaire en intervenant, en collaboration avec des organisations partenaires, dans 448 situations d'urgence dans 104 pays, et a apporté une aide humanitaire conformément à ses Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire et aux principes humanitaires. En 2024, il a continué d'étendre l'utilisation de l'assistance pécuniaire dans les contextes fragiles et les situations de crise humanitaire, 689 millions de dollars ayant été distribués à 3,5 millions de familles, au profit de 15,5 millions d'enfants dans 48 pays. L'UNICEF a fait bénéficier à 900 000 enfants en déplacement de transferts monétaires, dans le cadre de ses programmes d'aide humanitaire et de développement, et a collaboré avec les États pour remédier aux obstacles *de jure* et de facto auxquels se heurtent les enfants en déplacement en intégrant des considérations relatives au déplacement dans les éléments clés de l'institutionnalisation de la protection sociale au sein des gouvernements.

74. En privilégiant les stratégies tenant compte des risques, l'UNICEF a éliminé les obstacles financiers aux services essentiels et répondu ainsi aux besoins humanitaires urgents à grande échelle tout en renforçant la résilience. En agissant dans le cadre de son mandat multisectoriel et en recourant à la fois aux systèmes nationaux et à la prestation directe pour apporter en temps voulu un soutien répondant aux besoins, il a fourni aux enfants et aux familles vulnérables une aide immédiate en matière de nutrition, de soins de santé, d'éducation, d'eau, d'assainissement et de protection de l'enfance.

## VIII. Conclusions et recommandations

75. Le contexte actuel, perturbé du fait des crises mondiales multiples et interdépendantes, représente un défi immédiat pour l'objectif d'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde, et requiert des politiques inclusives et une approche globale pour renforcer la résilience face aux chocs et éviter des retours dans la pauvreté.

**76. Pour accélérer les progrès sur la voie de l'élimination de la pauvreté et de la réalisation des objectifs de développement durable, les États Membres souhaiteront peut-être collaborer avec la communauté internationale et faire ce qui suit :**

a) **Mettre à profit le deuxième Sommet mondial pour le développement social et son processus de suivi pour revitaliser le multilatéralisme inclusif et tenir les engagements pris de longue date de poursuivre une approche du développement durable centrée sur les personnes, notamment en envisageant l'élimination de la pauvreté, dans toutes ses dimensions, selon une approche intégrée ;**

b) **Mettre en application les mesures de la pauvreté multidimensionnelle afin de faciliter l'élaboration de politiques plus efficaces et mieux ciblées et de cerner les privations non liées au revenu qui sont à l'origine de la pauvreté ;**

c) **Garantir l'accès universel à une protection sociale, à des soins de santé et à un enseignement de qualité en comblant les déficits de financement par la mobilisation des ressources nationales, l'utilisation d'instruments de financement innovants pour la sécurité alimentaire et la nutrition et la fourniture d'un soutien international prévisible, en particulier pour les pays en situation particulière ;**

d) **Accélérer l'égalité des genres et l'autonomisation des jeunes par des réformes juridiques, la garantie d'un accès équitable aux ressources, la création d'emplois décents et la mise en place de systèmes d'éducation et de formation alignés sur les économies verte et numérique ;**

e) **Promouvoir une croissance économique équitable et inclusive en formalisant l'emploi, en soutenant les petits exploitants agricoles et les travailleurs informels et en élargissant l'accès au financement et aux marchés ;**

f) **Intégrer l'élimination de la pauvreté dans les politiques d'action climatique et de renforcement de la résilience en augmentant les investissements dans les infrastructures rurales, l'agriculture durable, les dispositifs d'alerte rapide et la protection sociale adaptative ;**

g) **Élargir les approches anticipatives et fondées sur la connaissance des risques face aux catastrophes, aux conflits et aux déplacements forcés, en accordant une attention particulière aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité ;**

h) **Réduire la fracture numérique, en particulier dans les pays à faible revenu et les zones rurales et parmi les groupes défavorisés, en augmentant de manière significative les investissements dans les technologies numériques pour l'accumulation de capital humain, la création d'emplois décents et la formation de revenus ;**

i) **Renforcer la gouvernance, la transparence et les capacités institutionnelles en investissant dans des systèmes statistiques nationaux solides, entièrement financés, des plateformes de données interopérables et des**

**institutions publiques responsables afin de soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes ;**

**j) Tirer parti du nouveau cadre mondial de financement du développement adopté lors de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement et de l'engagement de réformer l'architecture financière internationale afin de permettre un règlement équitable des crises de la dette, d'étendre le financement à des conditions favorables et de dégager une marge de manœuvre budgétaire pour l'investissement social, de sorte que les pays en développement et, en particulier, les pays les moins avancés, bénéficient d'un système plus équitable.**

---